



Procès-Verbal

Traitement des candidatures en vue d'une formation en Master didactique du Français Langue étrangère (FLE)

L'an deux mille-vingt-quatre et le dix-huit septembre à 10h, s'est réunie l'équipe de formation au département de français à l'effet de traiter les dossiers des candidats ayant postulé pour une formation en Master (Didactique du FLE) en première et deuxième année conformément aux dispositions de l'arrêté 1057 du 02 août 2023 fixant les conditions et les modalités d'accès au Master.

Après traitement des dossiers en fonction des moyennes de classement ainsi que la vérification des dossiers numériques des candidats, et vu le nombre consistant des demandes de candidatures par rapport aux places pédagogiques dont dispose le département de français, il a été décidé de procéder uniquement au traitement des dossiers des candidats ayant une licence (LMD ou système classique) relevant de la filière langue française, cette disposition exclut les candidats ayant une licence de traduction et d'interprétation.

aussi, il y a lieu de signaler que la moyenne de classement prise en considération lors du traitement, a été calculée comme suit (conformément à l'arrêté 714 du 03-11-2011 portant modalité de classement des étudiants) :

$$MC = (MSE \times (1 - 0,04 \times (r + d/2 + s/2)))$$

MC = Moyenne des moyennes des semestres concernés

R = nombre de redoublement par année

d = nombre d'admission avec dettes par année

s = nombre d'admission après la session de rattrapage par semestre

Après traitement des dossier des candidats, les résultats se sont présentés comme suit :

I – Traitement des candidatures au Master I (Didactique du FLE)

Nom et Prénom	date de naissance	MSE	MC	décision
ILIAS ismail	22/05/1992	11,24	11,24	Admis
BADANI Afra	08/03/1993	10,68	10,68	Admis
LAKKAICHI hamza	03/08/1990	10,94	10,50	Admis
KHELIL Ahmed Abd Elhalim	04/03/1984	10,42	10,42	Admis
TITTAH BRAHIM	22/08/1988	10,71	10,28	Admis
Maiki boubakr	04/12/1986	10,43	10,01	Admis
messaoudi abdelwafi	28/03/1988	10,21	10,00	Admis
AHMIDI AHMED	30/10/1986	10,36	9,95	Ajourné
AZZOUZ MOHAMED	04/08/1990	10,31	9,90	Ajourné
BAALA MABROUK	01/10/1988	10,28	9,66	Ajourné
HACHEMI Bachir	04/05/1996	10,28	8,64	Ajourné
MAHDI Abdelkrim	27/08/1996	10,24	8,40	Ajourné
BOULENOUAR bouanani	11/01/1985	10,68	7,69	Ajourné

II – Traitement des candidats au Master II (Didactique du FLE)

Nom et Prénom	date de naissance	MSE	MC	décision
BOUSBIA Zohra	22/07/1995	13,50	13,50	Admis
KHELIL Qwider	17/02/1985	11,42	11,42	Admis
MOULAY LEKBIR Zohra	23/02/1988	11,22	11,22	Admis
CHELLALI Messaoud	12/03/1976	11,08	11,08	Admis
DERBAL Abdelaziz	12/02/1991	10,84	10,84	Admis
KRIBA youcef	11/05/1982	10,47	10,47	Admis
LASHAB Abdelillah Mohamed	30/08/1986	10,34	10,34	Admis
KADI Bachir	11/10/1982	10,34	10,34	Admis
Kerroum Abdelkrim	24/03/1975	10,50	10,29	Admis
ABID Hichem	22/09/1988	10,26	9,85	Ajourné
DIEBBAR Abdelkrim	01/01/1986	10,48	9,64	Ajourné
BENABDELLAH Nassima	06/12/1982	10,38	9,55	Ajourné
TAHAR zoulkha	04/09/1986	10,10	9,49	Ajourné
ABDELOUAFI abdelkader	16/06/1986	10,22	9,40	Ajourné
BENHADRIA Ahmed	29/04/1980	10,14	9,32	Ajourné

Remarque : Les candidats dispose d'un délai de recours en ligne via le site de l'université d'Adrar,

L'équipe de formation du département de français

